

Image not found or type unknown



Démarche à suivre face à des loyers impayés

Par **Ram**, le **25/08/2009** à **11:48**

Bonjour,

Ma locataire est en location depuis le 01/07/09. Le chèque de caution a été retiré pour solde insuffisant, et je n'ai reçu aucun paiement de loyer à ce jour. Elle dispose d'un garant.

Quelle est la démarche à suivre ?

Merci d'avance.

Cordialement.